

Commune : LE CAUSE (036) N° d'ordre du document d'arpentage : 175X Document vérifié et numéroté le 19/10/2022 A MONTAUBAN Par PLAGNE Sébastien inspecteur des finances publiques Signé Cachet du service d'origine : MONTAUBAN 30 avenue du Danemark BP 630 82017 MONTAUBAN Téléphone : 05 63 21 57 77 Fax : 05 63 21 57 02 ptgc.820<;montauban@dgfip.finances.gouv.fr	DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955) Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) : A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ; B - En conformité d'un piquetage : ----- effectué sur le terrain ; C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le ----- par ----- géomètre à -----. Les propriétaires ci-dessus ont pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463. A -----, le ----- Modification des enonciations d'un acte à publier Section : Feuille(s) : 000 2 Qualité du plan : Echelle d'origine : 1/2000 Echelle d'édition : 1/2000 Date de l'édition : 19/10/2022 Support numérique : ----- D'après le document d'arpentage dressé Par GEOFIT (2) Réf. : Le 27/06/2022	Envoyé en préfecture le 08/02/2023 Reçu en préfecture le 08/02/2023 Publié le 09/02/2023 ID : 082-228200010-20230117-CP2023_01_16-DE ANNEXE 2 Plan régulier avant 30/03/1980
--	--	--

